

Résolution adoptée à la séance plénière du 13 janvier 2021

Filières stratégiques : définir et mettre en œuvre les priorités

Déclaration du groupe Artisanat

A l'occasion de la crise sanitaire, nous avons tous pris conscience de la dépendance de notre pays aux approvisionnements étrangers sur un certain nombre de biens essentiels, comme les produits de santé, avec tous les risques attachés à une telle situation.

C'est le résultat de décennies de désindustrialisation, au cours desquelles nous avons à la fois délocalisé nos usines vers des pays à bas coût mais aussi fragmenté de plus en plus nos chaînes de production, fragilisant ainsi notre industrie devenue de plus en plus dépendante des importations en provenance notamment d'Asie.

Rompre avec cette tendance est un chantier est d'envergure, mais il en vaut la peine, car il en va de notre souveraineté économique et technologique et de notre capacité à répondre aux besoins essentiels de la population en cas de nouvelle crise.

Aujourd'hui, si l'on peut se réjouir de la volonté affirmée à travers le Plan de relance de soutenir les projets industriels dans les territoires et les « investissements du futur », il est également indispensable à la fois de cibler les priorités d'action autour des secteurs stratégiques, mais aussi d'adopter une politique de remobilisation industrielle forte et cohérente.

C'est autour de ces enjeux que s'inscrit l'Avis.

Pour définir les filières stratégiques, il pose comme préalable de partir de l'évaluation des besoins de la société, en termes notamment d'alimentation, de santé, d'environnement, de numérique, de mobilité, mais également d'identifier les biens et services essentiels à la vie du pays et à son développement.

Il ajoute que ces filières doivent aussi rechercher le maintien ou la création d'emplois sur le territoire, et s'inscrire véritablement dans une démarche collective.

Alors que de nombreux artisans de la fabrication sont des maillons essentiels de filières industrielles, nous savons en effet qu'il importe de faire évoluer les liens des grandes entreprises avec leurs fournisseurs et sous-traitants, dans un esprit plus coopératif et partenarial. Cela permettra aussi de miser davantage sur la montée en gamme et sur la différenciation des produits français.

Au-delà de l'identification des filières stratégiques, se pose la question de leur soutien à travers une politique publique ambitieuse, inscrite dans une vision prospective et de long terme.

A cet égard, l'avis rappelle un souhait déjà exprimé par le CESE d'une programmation pluriannuelle de l'industrie fixant une trajectoire d'évolution de l'appareil productif, en lien avec les transitions numériques et écologiques et intégrant les enjeux de d'innovations, de financements, d'infrastructures et de formation.

Il souligne aussi le rôle moteur et fédérateur que l'Etat doit tenir dans ce cadre, en faveur de la réindustrialisation.

Nous partageons ses propositions, sachant que, plus largement, c'est bien la mise en place de tout un écosystème favorable qu'il faut viser, dans lequel Etat, régions, filières et entreprises ont ensemble un rôle à tenir.

Le groupe de l'Artisanat a voté l'avis.